

>>> Carrières

La mobilité est-elle possible?

Entre les espaces verts et les espaces naturels

Depuis quelques années, les métiers des espaces verts exercés dans les villes et ceux des espaces naturels se rapprochent, et de nouveaux métiers apparaissent, liés aux nouveaux modes de conception et de gestion des espaces.



Les métiers des espaces verts des villes et ceux des espaces naturels sont-ils si différents? Existe-t-il des passerelles pour aller des uns aux autres? La mobilité est-elle possible? Hier encore, la réponse aurait été clairement négative car de nombreux éléments séparent le monde des espaces verts de celui des espaces naturels. D'un côté, des métiers techniques et artistiques de l'horticulture et du paysage, anciens et reconnus depuis plusieurs siècles dans la lignée de Le Nôtre, jardinier de Louis XIV (on pense à de grands noms du paysage d'aujourd'hui); de l'autre, des métiers nouveaux apparus au début du 20^e siècle, à mesure que progressaient la connaissance scientifique (biologie, éthologie...) et la sensibilité écologique.

L'échelle de travail, non plus, n'est pas identique: le square, le parc urbain pour les uns, le parc naturel régional ou national pour les autres... Mais la différence se marque aussi dans les représentations des usagers qui voient dans ces espaces des territoires quotidiens ou, au contraire, le domaine de l'exceptionnel, le «sanctuaire» de la nature.

Quant aux objectifs et méthodes de gestion, ils sont presque opposés: cultiver et mettre en scène l'espace pour l'un, protéger et préserver son caractère naturel (non aménagé) pour l'autre.

Rapprochements

Longtemps, tant que les collectivités ont pratiqué une gestion intensive horticole, rien n'a favorisé les rapprochements, la connaissance ou la reconnaissance réciproque. À partir des années 90 toutefois, les collectivités envisagent le développement et la création de nouveaux espaces, en prenant de plus en plus en compte leurs différents aspects: environnementaux, sociaux et économiques.

On parle d'aménagement durable, de démarche de qualité environnementale des espaces publics, de gestion différenciée¹ des espaces verts, de techniques économes en ressources naturelles (limitation de l'arrosage, produits phytosanitaires, recyclage de déchets...), de renforcement de la biodiversité (corridors écologiques...), de recyclage de matériaux de démolition, de marchés éco-responsables, de participation à la mixité sociale (jardins d'insertion sociale, jardins familiaux, jardins publics...).

Dans le domaine des espaces naturels, le contexte évolue lui aussi, et la notion de sanctuaire, issue des années 60, a fait place à une vision plus complexe et à une recherche d'intégration dans le territoire, voire de développement local associé à la protection et à la conservation (tourisme durable, accueil du public, médiation scientifique). De vives oppositions rencontrées lors de projets de création de nouvelles aires protégées et, plus tard, les réactions hostiles lors du développement du réseau européen Natura 2000, font prendre conscience aux gestionnaires de la nature que la dimension humaine et sociale de leurs projets devient prioritaire.

Dans ce contexte, on assiste à un glissement des missions et des compétences. C'est ainsi que la gestion et la politique d'espaces naturels sont de plus en plus confiées aux collectivités locales (sites du réseau Natura 2000). Et que les missions de développement du territoire, d'accueil du public, de maîtrise des pratiques sportives en milieu naturel sont de plus en plus assumées par les gestionnaires d'espaces naturels.

Une des conséquences de cette évolution est la convergence des profils des personnes qui y travaillent: les métiers se rapprochent.



© Guillaume Lemoine



CONCERTATION : UN MAÎTRE D'ŒUVRE EXPLIQUE LA NÉCESSITÉ D'UNE INTERVENTION À UN RESPONSABLE D'ENTREPRISE D'ESPACES VERTS.



© Guillaume Lemoine



Philippe Croze

**Direction paysage et nature
Ville de Montpellier**

« Pour assurer l'évolution des compétences, je préfère utiliser les ressources internes. »

Lorsqu'en 1994, j'ai proposé aux élus de Montpellier d'adopter une démarche plus durable pour la gestion de nos parcs et espaces verts, je n'avais pas pris l'entière mesure du défi. Il s'agissait d'une mutation importante pour chacun des acteurs : élus, cadres du service, agents de terrain. Il a donc fallu faire évoluer les compétences et les états d'esprit. Pour cela nous avons utilisé nos ressources.

Heureusement, nous avons un certain nombre d'atouts, nous possédions notamment une connaissance parfaite et détaillée de notre patrimoine* qui comprenait déjà 40 % d'espaces dits « naturels » (180 ha). La direction paysage et nature était constituée non seulement du service des espaces verts, mais aussi du service parc zoologique (80 ha, plus de 800 animaux aujourd'hui) et de la maison de l'environnement (associations adhérentes, centre de ressource, etc.). Nous avons donc joué sur la complémentarité de ces trois services, notamment pour dégager l'objectif principal de cette nouvelle gestion : au centre de nos préoccupations, nous allions mettre la biodiversité.

Sur cette base, nous avons organisé la formation des agents et la communication vers les habitants. Cette formation, réalisée en intra, s'est appuyée sur les compétences du responsable du parc zoologique. Elle visait à sensibiliser les agents à la faune des parcs urbains. Des universitaires, responsables d'associations botanistes sont intervenus eux aussi, pour montrer toute la richesse végétale de nos espaces, son rôle et la nouvelle façon de la gérer. Nous avons également eu besoin de ressources externes pour mieux connaître notre patrimoine naturel. D'ailleurs, nous avons confié à une association une étude sur la potentialité et la richesse biologique d'un échantillon d'espaces (en allant du plus aménagé au plus « rustique »), et à une autre un inventaire de l'avifaune des parcs.

En treize ans, les réticences au changement ont fini par être vaincues, même s'il reste difficile de faire admettre qu'un espace vert en zone méditerranéenne n'est pas vert toute l'année. De cette expérience, je retiens qu'il faut du temps pour apprendre à chacun un nouveau comportement mais que les ressources internes pour assurer ce changement sont les plus fiables et les plus souples. Je note aussi qu'il faut, en permanence, rappeler les objectifs à l'encadrement intermédiaire qui se montre le plus réfractaire. Je constate également que la formation initiale a peu suivi l'évolution de nos modes de gestion.

Aujourd'hui, la direction paysage et nature comporte plus de 260 agents, gère plus de 450 ha de surfaces vertes et met en place un système de management environnemental qui veut prendre en compte, de manière globale, la protection de notre environnement en associant l'ensemble du personnel dans cette démarche. Il est vrai qu'aujourd'hui les choses sont différentes. Les esprits prennent davantage en compte les menaces qui pèsent sur notre environnement. Le changement s'installe au fil de groupes de travail associant tous les niveaux hiérarchiques ; la gestion différenciée prend un « coup de jeune ». ■

>>> Mèl : philippe.croze@ville-montpellier.fr

DANS LES COLLECTIVITÉS COMME DANS LES ESPACES NATURELS, DES MÉTIERS ASSOCIÉS AUX MISSIONS D'ENTRETIEN MAIS AUSSI D'ANIMATION ET DE PÉDAGOGIE ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS.

260 AGENTS TRAVAILLENT À LA DIRECTION PAYSAGE ET NATURE DE MONTPELLIER. ILS GÈRENT PLUS DE 450 HA DE SURFACES VERTES ET METTENT EN PLACE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL. CI-DESSUS,

Démarches simultanées

À la fin des années 90, pour faire reconnaître les activités et les compétences, des démarches de référentiels² métiers sont initiées au Centre national de la

fonction publique territoriale comme dans le réseau de l'Atelier technique des espaces naturels. Elles ont été révisées en 2004 et 2005 pour tenir compte des évolutions.

En ce qui concerne les métiers des espaces verts et du paysage, deux tendances semblent émerger :

- une « imprégnation » scientifique et écologique des métiers traditionnels des espaces verts. En témoigne la fusion des fiches métiers agent d'entretien des espaces verts et agent d'entretien des espaces naturels. On parle désormais d'agent d'entretien des espaces de nature, qu'ils soient jardinés, spontanés, agricoles, maraîchers...

- l'apparition de nouveaux métiers liés aux nouveaux modes de conception et de gestion, mais aussi à l'extension des compétences des collectivités dans le domaine de la gestion d'espaces naturels protégés. Parmi l'émergence de nouveaux métiers, on peut souligner celui de chef de projet paysage qui œuvre à une échelle de territoire plus grande que le concepteur paysagiste, généralement au sein d'une intercommunalité, d'un département ou d'un parc naturel urbain. Il opère dans les services environnement, agriculture, espaces naturels et forêts, comme soutien de projets de territoires fondés sur les chartes et plans de paysages.

En ce qui concerne les espaces naturels, outre les métiers emblématiques de conservateur de réserve naturelle ou de garde (garde du littoral, éco-garde, garde-monteur de parc national, etc.), la réalisation des référentiels métiers a permis de mettre en lumière les métiers de la gestion de l'information (sigiste, géomaticien, webmestre), bases de données et cartographie, par

PRAIRIE FLEURIE AU DOMAINE DE MÉRIC.

* Chaque espace était classé selon la typologie adoptée sur le plan national par le groupe de travail « espaces verts » œuvrant au sein de l'Association des ingénieurs territoriaux de France.

suite page 12 ●●●



1. TRÈS PRISÉ DES LYONNAIS, LE JARDIN DU PALAIS SAINT-PIERRE. 2. PIQUE-NIQUE AU PARC NATUREL URBAIN DE LA FEYSSINE (COMMUNE DE VILLEURBANNE).

● ● ● suite de la page 11

exemple; mais aussi les métiers de l'information et de l'éducation à l'environnement associés aux missions d'accueil, de communication, de documentation, d'animation et de pédagogie.

Pour les métiers de garde ou de conservateur, des compétences transversales indispensables ont été identifiées aussi en matière de gestion, de communication, de médiation, d'aménagement paysager, etc.

1. Les objectifs et les modes opératoires de gestion sont différenciés en fonction de l'espace d'intervention.

2. Pour chaque métier recensé, les missions et compétences nécessaires ont été inventoriées.

Correspondance entre le référentiel des métiers de la fonction publique territoriale et celui des espaces naturels



Familles ³	Métiers des espaces naturels	Métiers des collectivités	Cadre d'emploi de la FPT ³
Information et éducation à l'environnement	Agent d'accueil	Chargé d'accueil	Adjoint administratif Adjoint technique Adjoint technique des établissements d'enseignement
	Chargé de communication	Directeur de communication Chargé de communication	Rédacteur territorial Attaché territorial
	Documentaliste	Documentaliste	Bibliothécaire Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
Administration soutien	Assistant administratif	aAssistant administratif	Adjoint administratif
	Directeur	Responsable gestion des espaces naturels Directeurs de service espaces verts	Ingénieur territorial ou technicien supérieur
	Responsable SIG	Administrateurs SIG	Ingénieur territorial
Préservation du patrimoine naturel et culturel	Chargé de mission patrimoine naturel	Conseiller environnement	Ingénieur territorial
	Chargé d'étude scientifique	Chargé d'étude environnement	Ingénieur territorial
	Responsable travaux et entretien	Agent d'entretien des espaces de nature Conducteur de travaux espaces verts	Adjoint technique ou technicien supérieur
	Garde	Garde gestionnaire des espaces naturels	Contrôleur de travaux territorial
Aménagement et développement	Chargé d'aménagement urbanisme ou paysage	Chargé d'étude urbanisme aménagement urbain	Ingénieur territorial
	Animateur foncier	Négociateur foncier	Ingénieur territorial

3. La fonction publique territoriale (FPT) est organisée en filières (culturelle, animation, technique, administrative...). Dans chaque filière, des cadres d'emplois définissent le statut juridique applicable aux différents métiers.

Des passerelles pour les carrières

La question se pose alors de savoir si les collectivités locales peuvent offrir des opportunités aux agents des espaces naturels qui souhaitent évoluer dans leur carrière (ou inversement). Soit en restant dans le domaine de la gestion de la nature, mais en évoluant dans les espaces naturels gérés par des collectivités; soit en intégrant des services espaces verts ou espaces naturels urbains ou périurbains, qui nécessitent aujourd'hui des compétences complémentaires à celles de la gestion horticole, liées à la concertation, l'animation, la médiation. On trouve actuellement, par exemple, un naturaliste à Rennes, un sociologue dans le service Jardins de Nantes, on parle de « plan faune indigène » à Besançon...

Les agents des collectivités ont, bien sûr, la possibilité d'intégrer par mutation des postes dans les espaces naturels dont la structure gestionnaire est une collectivité locale: parc naturel régional, certaines réserves naturelles et les collectivités gérantes des terrains du Conservatoire du littoral. Ils ont aussi la possibilité de travailler dans un parc national ou dans une réserve par la voie du détachement.

Restait à trouver une place pour ces métiers dans le statut de la fonction publique territoriale. Un travail de correspondance a donc été fait, essentiellement au niveau des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles, dont les principales correspondances sont présentées dans le tableau ci-contre (la référence des cadres d'emplois est donnée à titre indicatif).

D'une certaine façon, la coupure ancienne entre les problématiques des espaces verts et des espaces naturels est en voie de résorption dans le fonctionnement actuel des collectivités et, au-delà, dans la formation des gestionnaires. ■

GAËLLE AGERI - CENTRE NATIONAL FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
MONIQUE FABBRO - ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS

>>> Mèls : monique.fabbro@espaces-naturels.fr
gaelle.aggeri@cnfpt.fr

LES ESPACES VERTS SONT-ILS DES LIEUX PRIVILÉGIÉS DE DÉCOUVERTE DE LA VIE SAUVAGE ? QUELLE PLACE RÉSERVE-T-ON AUX ESPÈCES EXOGÈNES ? PEU APPRÉCIÉS EN GÉNÉRAL, LES RAGONDINS ONT ICI CHANGÉ DE STATUT, ILS ONT DES RAPPORTS AMICAUX AVEC LES ENFANTS.



© Guillaume Lemoine